



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 17 - 2020

Tirant d'eau permis – Montréal au lac Ontario

Cet avis remplace l'avis de la Voie maritime no. 8 de 2020.

Comme résultat des ajustements de débit du lac Ontario, **en vigueur immédiatement** et jusqu'à nouvel avis, **le tirant d'eau maximum dans la section Montréal – lac Ontario sera 80.8 dm (26'-6'') pour tous les navires.**

Dans **le canal Welland, le tirant d'eau maximum demeurera à 80,8 dm (26'-6'') pour tous les navires.**

Les navires munis d'un système d'information sur le tirant d'eau (SIT) approuvé et opérationnel seront autorisés à transiter avec un tirant d'eau de 7 cm au-dessus du tirant d'eau maximale permis.

Les conditions continuent d'être surveillées étroitement, et les navigateurs seront avisés dès que possible de tout changement.

Le 25 mai 2020